(1)

BILAN - ACTIF

		ation de l'entreprise : COMPAGNIE MINIERE DE BOU				Durée	de l'exercice exprimée en ne	1 2
		e de l'entreprise	0 0	3 2	<u> </u>		Durée de l'exer	rcice précédent * L L L L L L L L L L L L L L L L L L
1 vario	-	SALE						Exercice N clos le.
					Brut	Ι.	Amortissements, provisions	3 1 1 2 2 0 1 ! Net
		Capital souscrit non appelé	(I) A	AA	1		2	3
S			(1)	AB		AC		
RELLE	-	Frais d'établissement *		CX CX	706 774	AC	401 612	205
CORPO	-	Frais de développement *		-	706 774	CQ	401 612	305
NS IN	-	Concessions, brevets et droits similaires		AF		AG	-	
ISATIC	_	Fonds commercial (1)		AH		AI		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	_	Autres immobilisations incorporelles		AJ		AK		
Z		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL		AM		
LLES		Terrains		AN	11 237	AO		11
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		Constructions		AP	49 401	AQ	49 401	
SATIONS CORPOR		Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR	1 052 628	AS	749 344	303
SATIO		Autres immobilisations corporelles		AT	164 121	AU	101 949	62
MOBILIS		Immobilisations en cours	1	ΑV	39 372	AW		39
		Avances et acomptes	1	AX		AY		
\$ (2)	(=)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	ce	CS		СТ		
CIÈRE		Autres participations		CU		CV		
FINAN	-	Créances rattachées à des participations]	ВВ		ВС		
SNOIL		Autres titres immobilisés		BD		BE		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	-	Prêts		BF		BG		
IMM		Autres immobilisations financières *]	ВН	16 755	ВІ		16
		TOTAL ((II)	ВЈ	2 040 287	BK	1 302 306	737
		Matières premières, approvisionnements		BL	85 909	BM		85
		En cours de production de biens	1	BN		ВО		
*SXJ		En cours de production de services]	ВР		BQ		
STOCKS	212	Produits intermédiaires et finis]	BR	44 415	BS		4.4
	Ī	Marchandises]	ВТ		BU		
707		Avances et acomptes versés sur commandes	1	BV		BW		
ACIII CINCOLAINI	3	Clients et comptes rattachés (3)*		BX	142 341	BY		142
CPÉANCES	SAINC	Autres créances (3)		BZ	24 099	CA	-	24
CPÉ		Capital souscrit et appelé, non versé		СВ		СС		
P.S.	3	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:		CD		CE		
DIVERS	71.7	Disponibilités		CF	2 568 763	CG		2 568
		Charges constatées d'avance (3) *		СН		CI		
Ä	, 	TOTAL (I	III)	CJ	2 865 528	СК		2 865
Comptes régularisation	-	Frais d'émission d'emprunt à étaler (1	IV) (cw				
Con	2	Primes de remboursement des obligations	(V)	СМ				
de	3	Écarts de conversion actif *	VI)	CN				
		TOTAL GÉNÉRAL (I à	VI)	СО	4 905 816	1A	1 302 306	3 603
≷env	ois		à moins d' ions finan	un an des cières nettes :	СР		(3) Part à plus d'un an : CR	
		réserve été : * Immobilisations :		Ste	ocks :		Créances	:

^{*} Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice $n^{\circ}2032$

BILAN - PASSIF avant répartition

		Ι	Désignation de l'entreprise COMPAGNIE MINIERE DE BOULANGER			Néar	nt = *
				Ex	xerci	ce N	
		Capital social of	ou individuel (1)* (Dont versé :)	I	DA	7	762 245
			on, de fusion, d'apport,		DB		
		Ecarts de rééva	luation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	S	Réserve légale	(3)		DD		76 225
)PRE	Réserves statuta	aires ou contractuelles]	DE		2 901
	PR(Réserves régles	mentées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1) 1	DF		
	AUX	Autres réserves	Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*) 1	DG		
	CAPITAUX PROPRES	Report à nouve	au	'	DH	7	713 590
	C_{ℓ}	RÉSULTAT	DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	1	L81 997
		Subventions d'in	nvestissement		DJ		
		Provisions régle	ementées *]	DK		
			TOTAL (I)		DL	1 7	736 958
spu	S	Produit des émi	ssions de titres participatifs	I	DM		
Autres fonds	propres	Avances condit	ionnées	I	DN		
Autr	pr		TOTAL (II)]	DO		
su	ues es	Provisions pour	risques]	DP		
ovisio	pour risques et charges	Provisions pour	charges]	DQ	2	215 000
Pr	pou et		TOTAL (III)		DR	2	215 000
		Emprunts oblig	ataires convertibles		DS		
		Autres emprunt	s obligataires]	DT		
	_	Emprunts et de	ttes auprès des établissements de crédit (5)]	DU	2	257 674
	DETTES (4)	Emprunts et de	ttes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	2	272 730
	STTE	Avances et aco	mptes reçus sur commandes en cours	I	DW		
	DI	Dettes fourniss	eurs et comptes rattachés]	DX	6	06 664
		Dettes fiscales	et sociales]	DY	4	147 555
		Dettes sur imme	obilisations et comptes rattachés]	DZ		
		Autres dettes]	EA		66 928
Cor rég	npte gul.	Produits consta	tés d'avance (4)		EB		
			TOTAL (IV))]	EC	1 6	551 552
		Ecarts de conve	ersion passif * (V)]	ED		
			TOTAL GÉNÉRAL (I à V)]	EE	3 6	503 510
	(1)	Écart de rééval	uation incorporé au capital		1B		
			Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C		
<u>s</u>	(2)	Dont	Écart de réévaluation libre		1D		
RENVOIS			Réserve de réévaluation (1976)		1E		
RE	(3)	Dont réserve sp	véciale des plus-values à long terme *		EF		
	(4)	Dettes et produ	its constatés d'avance à moins d'un an		EG	1 3	342 527
	(5)	Dont concours	bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH		2 378



COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

					Exercice N		
		France		16	Exportations et		Total
	Ventes de marchandises *	FA		FB	vi aisons inti acommunautaires	FC	
	biens *	FD	8 452 983	FE		FF	8 452 98
7	Production vendue services*	FG	16 311	FH		FI FI	16 31
PRODUITS D' EXPLOITATION	Chiffres d'affaires nets*	FJ	8 469 295	FK		FL —	8 469 29
PLOIT	Production stockée*			_		FM	32 76
D' EX	Production immobilisée*					FN	
UITS	Subventions d'exploitation					FO	
PROD	Reprises sur amortissements et provis	ions transferts de charge	s* (9)			FP —	9 46
	Autres produits (1) (11)	ions, transferts de charge	3 ())			FQ -	38
	ridies produits (1) (11)		Total des	nrod	uits d'exploitation (2) (I)	┥ `├──	8 511 89
		. 1 1)*	1 otal ucs	prod	unis a exploitation (2) (1)	FS -	17
	Achats de marchandises (y compris de	oits de douane)*				FT	
	Variation de stock (marchandises)*			1	\.\.\.\.\.\.\.\.\.\.\.\.\.\.\.\.\.\.\.	FU FU	
	Achats de matières premières et autres			e dou	iane)*		24 45
	Variation de stock (matières première		*			FV	4 094 58
TION	Autres achats et charges externes (3) (FW	192 23
OITA	Impôts, taxes et versements assimilés	,				FX	2 779 58
)'EXPI	Salaires et traitements*					FY	953 29
CHARGES DEXPLOITATION	Charges sociales (10)					FZ	446 63
CHAR	Sur immobilisations	dotations aux amortisses				GA	440 03
		dotations aux provisions	S			GB	
	Sur actif circulant : dotations	aux provisions*				GC	
	- Tour risques et charges : dou	ations aux provisions				GD	
	Autres charges (12)					GE	9
			Total des	char	ges d'exploitation (4) (II)		8 491 04
	ÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	20 85
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*				(III)	GH	
opér en c	Perte supportée ou bénéfice transféré*	:			(IV)	GI	
	Produits financiers de participations (5)				GJ	
ERS	Produits des autres valeurs mobilières	et créances de l'actif imr	nobilisé (5)			GK	
ANCII	Autres intérêts et produits assimilés (5	5)				GL	39 85
PRODUITS FINANCIERS	Reprises sur provisions et transferts de	e charges				GM	
DUII	Différences positives de change					GN	
PRO	Produits nets sur cessions de valeurs r	nobilières de placement				GO	
			To	tal de	es produits financiers (V)	GP	39 85
ŒS	Dotations financières aux amortisseme	ents et provisions*				GQ	
NCIEF	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	8 50
CHARGES FINANCIERES	Différences négatives de change					GS	5 44
RGES	Charges nettes sur cessions de valeurs	mobilières de placement	t			GT	
CHA			Tota	l des	charges financières (VI)	GU	13 94
2 - RI	ÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	25 90
		- II + III - IV + V - VI)				GW	46 75

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Dé	signat	ion de l'entreprise COMPAGNIE MINIERE DE BOULANGER			Néant *
					Exercice N
	S	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	НА		139 169
SE	NNE	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	НВ		
RODI	EXCEPTIONNELS	Reprises sur provisions et transferts de charges	НС		138 832
"	EXC	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD		278 001
	ES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		139 582
S.H.S	NELI	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		3 174
HAR	EXCEPTIONNELLES	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG		
	EXCE	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	НН		142 756
4	- RÉS	ULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	НІ		135 245
Par	rticipa	tion des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	НЈ		
Im	pôts si	ur les bénéfices * (X)	НК		
		TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	HL		8 829 751
		TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	НМ		8 647 754
5	- BÉN	ÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)	HN		181 997
	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	НО		
	(2) D	produits de locations immobilières	HY		
	(2) D	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G		139 169
	(3) D	- Crédit - bail mobilier *	НР		
	(-)	- Crédit - bail immobilier	HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		750
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	НХ		
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RC RD		
	(9)	Dont transferts de charges	A1		9 463
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales	A2		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
RENVOIS		facultatives A6 obligatoires A9			
RE	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles dont cotisations facultatives Madelin A7			
		dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8			
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe): Charges exceptionnelles	Exe	rcice N	Produits exceptionnels
		Jointine en aimexe).			Froduits exceptionnels
	(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs : Charges antérieurs :	Exe	rcice N	Due desire 177
	\-/	Solde compte fournisseurs Charges antérieures	578	3	Produits antérieurs 249
		regul charges sociales 2017	172	2	
		regul salaires 2017+2018			1 318
		reprise provisions rdm 2013			131 931
* De	es exp	lications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.		1	

Désignation de l'entreprise : COMPAGNIE MINIERE DE BOULANGER Néant Augmentations Valeur brute des Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une **CADRE A IMMOBILISATIONS** Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste début de l'exercice mise en équivalence 712 064 Frais d'établissement et de développement TOTAL I D8 D9 Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II KE KF KD 11 237 Terrains KG KН ΚI Sur sol propre Dont Composants L9 KJ ΚI 387 453 Sur sol d'autrui Dont Composants KN KC Installations générales, agencements* Dont ΚP KQ KR et aménagements des constructions Installations techniques, matériel Dont M. 1 122 313 26 805 KS Κī KT et outillage industriels Installations générales, agencements, aménagements divers * 102 200 KW immobilis: corporelles Matériel de transport * 68 574 68 390 ΚY ΚZ LA Matériel de bureau 36 574 LB LC LD et mobilier informatique Emballages récupérables et LE LF LG 39 372 Immobilisations corporelles en cours LH LI LJ LI. Avances et acomptes LK LN TOTAL III LN 1 728 352 LO LP 134 567 8T Participations évaluées par mise en équivalence 8G 8M Autres participations 8U 8V 8W FINANCIÈR Autres titres immobilisés 1P 1R 1S 1 800 Prêts et autres immobilisations financières 1T 14 955 1U 11 14 955 1 800 TOTAL IV LR LS 2 455 370 136 367 TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV) ØG ØH ØJ Diminutions Réévaluation légale* ou évaluation Valeur brute des par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence **CADRE B** par virement de poste **IMMOBILISATIONS** immobilisations à Valeur d'origine des immobià poste la fin de l'exercice lisations en fin d'exercice Frais d'établissement ΙN 5 290 DØ 706 774 D7 CØ et de développement TOTAL I Autres postes d'immobilisations LW Ю 1X incorporelles TOTAL II 11 237 ΙP LX LY LZ Sur sol propre Ю MB MC MA 338 052 49 401 Constructions Sur sol d'autrui ΙR ME MF Inst. gales, agencts et am. de IS MC MH MI constructions Installations techniques, matériel et outil-IT MJ 96 490 ΜK 1 052 628 ΜI lage industriels Inst. gales, agencts, amé-99 530 2 670 ΜN MC П nagements divers Autres 7 273 129 691 MR Matériel de transport ΙV MQ MF immobilisations Matériel de bureau et IW 4 815 31 760 ΜT ΜU MS informatique, mobilier corporelles Emballages récupérables et ΜW MΣ ΙX M 39 372 Immobilisations corporelles en cours MΥ ΜZ NA NB NC NF ND NE Avances et acomptes 546 160 1 316 759 ΙY NH NI TOTAL III NG Participations évaluées par IZØI ØW M7 mise en équivalence ØX Autres participations ΙØ ØY ØΖ 2B **I**1 2C 2D Autres titres immobilisés 2E 16 755 Prêts et autres immobilisations financières 12 2F 2G 16 755 13 2H TOTAL IV NJ 551 450 2 040 287 TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV) **I**4 ØL ØM ØK

des

pas reporter le montant

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

N° 2054 bis-SD 2020

					Exe	rcice N clos le 3 1 1	1 2 2 0 1 9
	Les entreprises ayant pr	taná la váávalnati	on lógala da laure ir	ahilisations amor		·	
	1 , 1	•	U	ce au cours duquel la	,	, ,	omure
Ι	Désignation de l'entreprise: COMPAGNI	IE MINIERE DE BO	ULANGER				Néant *
	CADRE A	Détermination du 1		Utilisation de la	marge supplémentaire d'a	amortissement	
l		(col.1 - co	ol.2) (1)	Au cours de	l'exercice		Montant de la provision spéciale à
	!	Augmentation du montant brut	Augmentation du montant	Montant	Fraction résiduelle	Montant cumulé à la fin de l'exercice	la fin de l'exercice [(col.1 - col.2)
	!	des immobilisations	des amortissements	des suppléments d'amortissement (2)	correspondant aux éléments cédés (3)	(4)	- col.5 (5)]
1	Concessions, brevets et	1	2	3	4	5	6
1	droits similaires						
2	Fonds commercial						
3	Terrains						
	Constructions						
_	Installations techniques mat. et out. industriels						
6	Autres immobilisations corporelles						
7	Immobilisations en cours						
8	Participations						
9	Autres titres immobilisés						
10	TOTAUX						
(1)	Les augmentations du montant brut et de amortissables réévaluées dans les condit Le montant des écarts est obtenu en sous	tions définies à l'article 2	238 bis J du code généra	al des impôts et figurant à			sations
(2)	Porter dans cette colonne le supplément	de dotation de l'exercic	e aux comptes d'amortis	ssement (compte de résul	tat) consécutif à la réév	aluation.	
(3)	Cette colonne ne concerne que les immo utilisé de la marge supplémentaire d'amo		édées au cours de l'exer-	cice. Il convient d'y repo	orter, l'année de la cession	on de l'élément, le solde	non
(4)	Ce montant comprend : a) le montant total des sommes portées a b) le montant cumulé à la fin de l'exercie		esure où ce montant con	respond à des éléments fi	ouvant à l'actif de l'entr	enrise au début de l'exer	rice
(5)	Le montant total de la provision spéciale	•		•		•	olee.
C	ADRE B						
DI	ÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉC	CEMBRE 1976 IMPU'	TÉS SUR LA PROVIS	SION SPÉCIALE AU P	OINT DE VUE FISC	AL	
1	- FRACTION INCLUSE DANS LA PR	POVISION SPÉCIALE	AU DÉRUT DE L'EVE	EDCICE			
2	- FRACTION RATTACHÉE AU RÉSU						
3	- FRACTION INCLUSE DANS LA PR						
3	- FRACTION INCLUSE DAIS LA PR	OVISION SPECIALE	EN FIN DEAERCICE				
,	Le cadre B est servi par les seules entrepri	risas qui ant imputá laur	s définite figualement ray	portobles en 21 décembre	our la provision anácial	lo.	
	Il est rappelé que cette imputation est pure	• •	•				continuent
	éintégrer chaque année dans leur résultat o					, <u>r</u>	

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

AMORTISSEMENTS

D	ésignation de	l'enti	reprise COMPAG	GNIE I	MINIE	RE DE BO	OULANGER										Néa	nt	*
С	ADRE A		SIT	UATI	ONS	ET MO	-	_			ERCICE DES			MENTS 1	ΓEC	HNI	QUES		
	IMMOBILISA	TION	S AMORTISSABL	ES		ntant des a au début de	mortissement e l'exercice	s	Αι		entations : dotations de l'exercice		Diminutions : a afférents aux é de l'actif e	léments sort		M		es amortiss 1 de l'exerc	
	ais d'établissem de développem		тот	AL I	CY		300 94	9 EL	,		102 77	9 EM	I	2	116	EN			401 612
	utres immobilis corporelles	ations	TOTA	L II	PE			PF				PG				PH			
T	errains				PI			PJ				PK	-			PL			
		Sur s	sol propre		PM			PN				PO				PQ			
Co	nstructions	Sur s	sol d'autrui		PR		387 45	³ PS				PT		338 (052	PU			49 401
			énérales, agenceme gements des constr		PV			PW	7			PX				PY			
	stallations tech	niques			PZ		544 62	5 QA			301 20	9 QB	3	96 4	490	QC		,	749 344
		Inst.	générales, agencem	ents,	QD		100 06	0 QE			1 33	5 QF	,	99 !	530	QG			1 865
	Autres		ériel de transport		QH		43 68	1 QI			36 80	1 QJ		7 2	273	QK			73 209
in	nmobilisations		ériel de bureau et		QL		27 18	4 OM	1		4 50	6 QN	1	4 8	815	00			26 875
	corporelles -	Emb	matique, mobilier allages récupérable	s	OP			OR				- os				ОТ			
		et di					1 103 00	┥`			343 85	┥`		546	160	` -			900 694
		~ -	TOTA		QU		1 403 95	- ``	-		446 63	۱۷۰		548 2	_	QX			302 306
	1		NÉRAL (I + II +		ØN			, , , , , , , , , , , , , , , , , , ,				,DC	`			ØR	_		
O	ADRE B		VENTILATIO	N DE	S MC	UVEME	ENTS AF	FECT	TAN'	T L	A PROVISIO	N PO	UR AMOF	RTISSEN	/IEN	ITS [DĚRO	GATOIF	RES
	1.11			I	OTAT	TIONS	ı						REPRISES					Mouvemen	
	mmobilisations amortissables	Ι	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	N	Colon Mode dé	ine 2 égressif	Color Amortisser except	nent fis	cal	Diff	Colonne 4 férentiel de durée et autres		Colonne 5 ode dégressif	Amort	Coloni issem ceptic	ent fis	cal	amortisse à la fin de l	
Fra	is établissements TOTAL	_I M	9	N1			N2]	N3		N4		N5			Ne	5	
	tres immob. incor-	N	7	N8			P6]	P7		P8		P9			Q		
_	rrains	Q	2	Q3			Q4		┥,	Q5		Q6		Q7 -			Q	;	
su	Sur sol propre	\int_{Q}	9	R1			R2			R3		R4		R5			Re	;	
Constructio	Sur sol d'autrui	R	.7	R8			R9			S1		S2		S3			S2		
Cons	Inst.gales, agend et am. des const		5	S6			S7			S8		S9		T1			T2		
	t. techniques t. et outillage	T.	3	T4			T5			T6		T7		Т8			T9		
	Inst. gales, agen am. divers	c U	1	U2			U3		1	U4		U5		U6			U	,	
Autres immobilisations corporelles	Matériel de transport	U	8	U9			V1		,	v2		V3		V4			V.	;	
ımobilisat	Mat. bureau et inform. mobilier	. v	76	V7			V8			V9		w1		W2			W.	3	
Autres in	Emballages récup. et divers	w	74	W5			W6		\neg	w7		w8		W9			X		
	TOTAL I	пх	2	X3			X4			X5		X6		X7			X	;	
	ais d'acquisition de res de participation		L						1	NM							NO		
(TOTAL IV Total général I + II + III + IV)	N	P	NQ			NR		1	NS		NT		NU			N	7	
То	tal général non vent	ilé N	w				l général non ve NS + NT + NU		NY				Total géné (NW		NZ	z			
	(NP + NQ + NR)						NS + N1 + NC	, [ı				(144)	· N1)					
	MOUVE AFFECTANT	LE	ITS DE L'EXER S CHARGES RI EURS EXERCIO	ÉPAR			ant net au dél le l'exercice	out		A	ugmentations		Dotations de laux amortiss					ntant net à l de l'exercic	
	Frais d'émis	sion d	emprunt à étaler									Z 9			_	Z8			
	Primes de re	mbou	rsement des obligati	ons								SP				SR			



PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Dé	signation de l'entreprise COMPAGNI	E MINIERE	DE BOULANGER						Néant
	Nature des provisions		nt au début 'exercice 1		UGMENTATIONS : otations de l'exercice	I	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice		ntant e l'exercice 4
	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	•	TA	2	ТВ]	TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U		TD		TE		TF	
tées	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		ТН		TI	
lemen	Amortissements dérogatoires	3X		ТМ		TN		то	
ıs rég	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
Provisions réglementées	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
Ρτ	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
s et ch	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
isque	Provisions pour pensions et obliga- tions similaires	4X		4Y		4Z		5A	
pour 1	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
sions	Provisions pour renouvellement des immobilisations*	5F		5H		5J		5K	
Provi	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	ЕО		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	215 000	5W		5X		5Y	215 00
	TOTAL II	5Z	215 000	TV		TW		TX	215 00
	- incorporelles	6A		6B		6C		6D	
ion	- corporelles	6E		6F		6G		6Н	
récia	sur - titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
ur dépréciation	- titres de participation	9U		9V		9W		9X	
od suc	- autres immobilisa- tions financières (1)*	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
Provisions po	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
Ţ.	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B		TY		TZ		UA	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	215 000	UB		UC		UD	215 00
		- d'exploitat	ion	UE		UF			
	Dont dotations	- financières	S	UG		UH		1	
	et reprises	- exceptionr	nelles	UJ		UK			
Tit	res mis en équivalence : montant de la dé	préciation à la	clôture de l'exercice	calcu	lé selon les règles prévues à l	'article	e 39-1-5e du C.G.I.	10	

NOTA: Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

⁽¹⁾ à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN Détail du poste "Provisions pour hausse des prix"

Provisions pour hausse des prix	Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN Détail du poste "Autres provisions réglementées"

Autres provisions réglementées	Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN Détail du poste "Provisions pour impôts"

Provisions pour impôts	Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN Détail du poste "Autres provisions pour risques et charges"

Autres provisions pour risques et charges	Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN Détail du poste "Autres immobilisations financières"

Autres immobilisations financières	Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN Détail du poste "Autres provisions pour dépréciation"

Autres provisions pour dépréciation	Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4

CA	DRE A		ÉTAT DES CRÉANCE	S			Montant brut			A 1 an au plus		A plus d'un an	_
		e rattac	chées à des participations			UL	1		113.6	2	UN	3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			nices a des participations			UP UP			UM UR		US -		
DE L'	Prêts (1)		ilisations financières			UT		16 755	UV		UW	16	5 75
_						1 -			UV		UW		
			x ou litigieux			VA	1,4	42 341		142 341			
			s clients le titres (Provision pour dépréciation		<u> </u>	UX		12 311					
Ę	prêtés ou rem	nis en garan	tie * (antérieurement constituée*			Z1							
DE L'ACTIF CIRCULANT			omptes rattachés			UY							
CIRC	Sécurité		e et autres organismes sociaux			UZ							
CTIF	État et au	utros	Impôts sur les bénéfices			VM							
E L'A(collectivi		Taxe sur la valeur ajoutée			VB							
Ō	publique	es	Autres impôts, taxes et versements	assimi	lés	VN		23 710		23 710			
			Divers			VP							
	Groupe		ciés (2) rs (dont créances relatives à des op	ámati am		VC		390		390			
	de pensi		`	eration	S	VR							
	Charges	s consta	itées d'avance			VS							
					TOTAUX	VT	18	83 196	VU	166 441	VV	16	7 !
IS	Mo	ntant	- Prêts accordés en cours d'exer	cice		VD							
RENVOIS	(1)	les	- Remboursements obtenus en o	ours d'	exercice	VE							
R	(2) Prê	èts et av	vances consentis aux associés (pers	onnes j	physiques)	VF							
CA	DRE B	É	TAT DES DETTES		Montant brut		A 1 an au 2	ı plus		A plus d'1 an et 5 ans au p	olus	A plus de 5 ans	s
Empi	runts oblig	gataires	convertibles (1)	7Y									
Autre	es emprun	ts oblig	gataires (1)	7Z									
Er	nprunts et d auprès de		à 1 an maximum à l'origine	VG		2 378		2 :	378				
é	tablissemen de crédit (1	nts	à plus d'1 an à l'origine	VH	2	255 296		140	484	114	812		
Empi			ancières divers (1) (2)	8A	1	.94 213				194	213		
Four	nisseurs et	t compt	res rattachés	8B	6	06 664		606	664				
	onnel et co			8C	1	.32 172		132	172				
			res organismes sociaux	8D	1	.56 570		156	570				
			ur les bénéfices	8E									
aut	-		la valeur ajoutée	vw									
collect	- ·		ons cautionnées	VX									
public			mpôts, taxes et assimilés	VQ	1	.58 814		158 8	814				
						.50 011		130 (011		-		
			ations et comptes rattachés	8J		70 [17		70 1	E 1 77		+		
	pe et asso		ttes relatives à des	VI		78 517		78 !			\perp		
opéra	itions de p	ension	de titres) tres empruntés	8K		66 928		66 9	928		\perp		
ou ren	nis en garan	ntie*	-	Z2							\perp		
Produ	uits consta	atés d'a	vance	8L									
			TOTAUX	VY	1 6	551 552	VZ	1 342	527	309	025		
											_		_
RENVOIS	(1) Emp	runts s	ouscrits en cours d'exercice	VJ	3	38 000				personnes physiques	/L		

				<u></u>			,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,	V DC RESCETTI						
D	_	on de l'entreprise :	COMPAGNIE MINI	ERE DI	E BOULAN	IGER	Formulai	re déposé au titre de l'IR	Е	Т		Néant *		Exercice N, clos le : 31122019
	I. R	ÉINTÉGRAT	ΓIONS					BÉNÉFICE (COME	TABLE	E DE	L'EXERCICE	WA	181 99'
	Rémui	nération du travai	il de l'exploitant (en	treprise	es IR) ou o	les asso	ciés de so	ciétés					WB	
		ges personnels non ssements à porter lig		WD			1	ements excédentaires (art			WE		XE	
en	Autres	charges et dépenses		WF			Taxe sur	les véhicules des sociétés		iuciibie	WG		1	
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Fraction		grer dans le cadre d'ur					les loyers dispensée de ré		ł				
non ad du rés		oail immobilier et de ons et charges à pay		+ +				239 sexies D) à payer liées à des états et	t territ	oires	RB		.,,,,	
arges		leau 2058-B, cadre	III)	WI			non coope	ératifs non déductibles (c	f 2067	7-BIS)	XX		XW	
Ch		des et pénalités		WJ			Charges f	inancières (art. 39-1-3°et	2121	ois)*	XZ	<u> </u>	4	
			à l'article 155 du C										XY	
	Impôt		cf. page 9 de la noti és par une société		2-NOT-SI	J)	Inc. i.		_				I7	
Quo	te-part	de personnes ou		VL			à l'artic	ts bénéficiaires visés le 209 B du CGI	.7				K7	
RÉGIMES D'IMPOSITION PARTICULIERS ET IMPOSITIONS DIHÉRÉES		Moins-values nettes	- imposées au	x taux de	2 15% ou de	e 19% (1	2,8% pour	les entreprises soumises	à l'im	pôt sur l	e rev	enu)	I8	
TMPOS		à long terme	- imposées au	x taux de	0 %								ZN	
MES D ARTICE			able des plus-value	s réalise	ées au	- P	lus-value:	s nettes à court terme					WN	
RÉGI P/			d'exercices antérier			- F	lus-value	s soumises au régime	des f	usions			wo	
	É	carts de valeurs l	iquidatives sur OPC	CVM* (entreprise	s à l'IS)						XR	
D.Cont.			Intérêts excéden	taires	-	Ī		Zones d'entreprises*		sw			wo	
		diverses à uillet séparé DONT	Denous cuanger	s antérieu	rement SY			(activité exonérée) Quote-part de 12%		M8			1 ```	
D.Class	<u> </u>	. 4160	déduit par les P		(19C)			plus-values à taux ze	éro	Mo			١,,,	
\vdash			ectées aux activités	Ü									Y1	
Résu.	ltat fisc	al afférent à l'act	ivité relevant du rég	gime op	tionnel de	e taxatic	n au tonn	age				T	Y3	
												TOTAL I	WR	181 99'
l	II. DÉ	DUCTIONS						PERTE C	СОМІ	PTABL	E DE	L'EXERCICE	WS	
Quo	te-part	dans les pertes su	ibies par une sociét	é de pei	rsonnes ou	ı un G.I	.E.*						WT	
Provis	sions et ch	narges à payer non déd	uctibles, antérieurement ta	xées, et ré	intégrées dan	ıs les résul	tats comptable	les de l'exercice (cf. tableau 2	2058-B	-SD, cad	re III)		WU	
			- imposé	es au ta	ux de 15 9	% (12,8	% pour le	s entreprises soumise	s à l'i	mpôt s	ur le	revenu)	wv	
		Dl	- imposé	es au ta	ux de 0 %	1							WH	
tion sitions		Plus-values nettes à	- imposé	es au ta	ux de 19	%							WP	
Régimes d'imposition particuliers et impositions	ees	long terme	- imputée	es sur le	es moins-v	alues n	ettes à lon	ng terme antérieures					ww	
nes d'i	diffé		- imputée	es sur le	s déficits	antérie	ırs						XB	
Régii articul		Autres plus-value	es imposées au taux	de 19	%								I6	
-		Fraction des plus	-values nettes à cou	ırt term									WZ	
		Régime des socie Produit net des a	étés mères et des fil ctions et parts d'inte	iales* Frêts				s restant imposable à articipation		2A			XA	
					l	•		luctibles à hauteur de	99 %	(art. 2	33 B	du CGI)	ZX	
		Déduction autori	sée au titre des inve	stissem	ents réalis	sés dans	les colle	ctivités d'outre-mer*.					ZY	
		Majoration d'amo	ortissement*										XD	
		Entreprises nouvelles - (Rep	rise K9		Entreprises nouv	relles	L2	Jeunes entreprise	s innovant	es L5	1		XF	
Mesures	sur	d'entreprises en difficultés 4	4 septies)		44 sexies Société investiss immobilier coté		\vdash	(art.44 sexies A) Zone de restructu		PA	╁		-	
2.5	Abattement sur	ecitation (art. 44 undecies)	-		(art. 208C) Bassin d'emploi		K3	la défense (44 ter Zone franche d'a		╁	╂		┨	
	Abatte	ZFU-TE (art.44 octies et octies Bassin urbain à	(A)		redynamiser (art	.44 duodecies)	1F	nouvelle générati (art. 44 quaterde	ion cies)	XC	↓			
	Ì	dynamiser (art 44 sexdecies)	PP		Zone de revi rurale (44 qu		PC	Zone de dévelop prioritaire (art. 4 septdecies)	pement 14	PB				
	Éca	rts de valeurs liqu	uidatives sur OPCV	M* (en	treprises	à l'IS)			· <u></u>				XS	
D (1		2 17 21	Dont déduction exce (art. 39 decies)	eptionnelle	X9			Dont déduction exceptionnel simulateur de conduite	le	YH			XG	
	ctions d uillet sé	liverses à détaille éparé	Dont déduction exc (art. 39 decies A)	eptionnelle	YA			Dont déduction exceptionnel (art. 39 decies C)	le	YC			1	
			Dont déduction exc (art. 39 decies B)	eptionnelle	YB			Dont déduction exceptionnel (art. 39 decies D)		YD			1	
			Créance dé	nanée r		rt en arr	ière de dé		\dashv	ZI			1	
Dáda	otion 4-	e produite offo-t			-				L				- NO	
Deau	лиоп ае	s produits affect	és aux activités élig	ioies au	i regime d	e taxati	on au tom	nage					Y2	1

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

III. RÉSULTAT FISCAL			TOTAL II	хн	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :	bénéfice (I moins II)	XI	181 997		
Resultat fiscal avant imputation des deficits reportables :	déficit (II moins I)			XJ	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *		ZL			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprise	s à l'IS) *	1		XL	181 997
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT	reportable en avant (ligne XO)	XN		хо	

^{*}Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 NOT-SD

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL Détail du poste "Réintégrations diverses"

Réintégrations diverses	Montant

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL Détail du poste "Déductions diverses"

Déductions diverses	Montant



DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

Désignation de l'entreprise COMPAGNIE MINIERE DE BOULANG	GER			Néant *					
I. SUIVI DES DÉFICITS									
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			K4	1 128 118					
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)			K5	181 997					
Déficits reportables (différence K4 - K5)			K6	946 121					
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)			YJ						
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)			YK	946 121					
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES									
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les sala sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI, dotations	riés pour les entreprises placées s de l'exercice		ZT	79 262					
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT									
(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice	Repris	ses sur l'exercice						
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales corr pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e b	ZV	ZW							
Provisions pour risques et charges *									
		8X	8Y						
		8Z	9A						
		9B	9C						
Provisions pour dépréciation *									
		9D	9E						
		9F	9G						
		9Н	9Ј						
Charges à payer		•							
		9K	9L						
		9M	9N						
		9P	9R						
		9S	9T						
TOTALIX (YN - 7	V à 9S) et (YO = ZW à 9T)	YN	YO						
à reporter a		ligne WU							
CONSÉQUENCES DE LA M	MÉTHODE PAR COMPOSAN	TS (art. 237 <i>septies</i> du	CGI)						
	Montant au début de l'exercice	Imputations	Mo	ntant net à la de l'exercice					
Montant de la réintégration ou de la déduction	L1		1						

^{*} Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

⁽¹⁾ Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

De	ésignat	ion de l'entreprise	ULAN	IGER								Né	éant	*
F	Ť	port à nouveau figurant au bilan de l'exercice	øc.		217 750		Affectations	-	Réserves légales	ZB		<u> </u>		
ı	an	érieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC		217 730	S	aux réserves	-	Autres réserves	ZD				
NEG	Ré	sultat de l'exercice précédant celui pour lequel	ØD		495 840	AFFECTATIONS	Dividendes			ZE				
OPIGINES		declaration est établie				ECTA	Autres réparti	tions		ZF				
	Pr	Élèvements sur les réserves	ØE			AFF	Report à nouv	eau		ZG			713	590
		TOTAL I	ØF		713 590		(N.B. Le total I doi	t nécessa	airement être égal au total TOTAL II				713	590
Г	RI	ENSEIGNEMENTS DIVERS	•								Е	Exercice N	ſ:	
	NTS	Engagements de crédit-bail mobilier		(précisez le p en crédit-bai		vient des biens pris	Ј7		YQ				
	ENGAGEMENTS	Engagements de crédit-bail immobilier								YR				
	ENGA	— Effets portés à l'escompte et non échus								YS				
		— Sous-traitance								YT			579	526
	RGES	Locations, charges locatives et de copropriété		(dont montan	it des loy	ers des biens pris durée > 6 mois	Ј8		XQ			200	502
	CHAI	— Personnel extérieur à l'entreprise			en location p	our unc	durce > 0 mois			YU				
TES	ACHATS ET EXTERNES	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	(hor	s rétroce	essions)					ss			264	258
S POS	ACHA EXTE	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et c	ourta	ges						YV				
SDE	AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	— Autres comptes			ont cotisation ndicales et pr		aux organisations nelles	ES		ST			3 050	301
DÉTAILS DES POSTES	ΙΥ	Total du poste correspond	ant à	la ligne	FW du ta	bleau 1	n° 2052		•	ZJ			4 094	587
Σ	TE .	— Taxe professionnelle*, CFE, CVAE								YW				
П	IMPÔTS ET TAXES	— Autres impôts, taxes et versements assimilés	(dont	t taxe inté	érieure sur l	es prod	nits pétroliers Z	S) 9Z			192	233
П	IMI T	Total du compte correspond	dant à	ì la ligno	e FX du ta	bleau	n° 2052		_	YX			192	233
Г	A.	— Montant de la T.V.A. collectée								YY				
	T.V.A.	Montant de la T.V.A. déductible comptabilis services ne constituant pas des immobilisation	ée au ns	cours d	e l'exercic	e au t	tre des biens e	t		YZ				
		— Montant brut des salaires (cf. dernière déclar		annuelle	e souscrite	au tit	e des salaires l	DADS	de l'année N)*	ØВ			2 750	383
		— Montant de la plus-value constatée en franch le régime simplifié d'imposition*	ise d'i	impôt lo	rs de la pi	remièr	e option pour			øs				
		Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à la disposition de la société *	à rai	son des	sommes r	nises				ZK			1,32	%
ı	DIVERS	— Numéro de centre de gestion agréé*	3	ΚP			— Filiales e	et part	icipations: (Liste au t.38 II de l'ann. III a	2059- nu CGI	G Si oui	i cocher 1	ZR	
	DI	— Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice									RG			-
		— Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI									RH			
		Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.			Plus-value	s à 15%	JK		Plus-values	s à 0%	JL			
	* DE				Plus-value	s à 19%	JM		Imputati	ons	JC			
	RÉGIME DE GROUPE *	Groupe: résultat d'ensemble. JD	7	04 858	Plus-value	s à 15%	JN		Plus-values	s à 0%	1			
`	RÉ										JF			
		Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	J	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, IH 2 N° SIRET de la société mère du groupe II 31038081100086										

⁽¹⁾ Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

 $[*] Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n^\circ 2032 (et dans la notice n^\circ 2058-NOT pour le régime de groupe)$

DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

Dési	gna	ation de l'entreprise : COMPAG	GNIE MINIERE DE BOULANGE	R						Néant	*		
	A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE												
Nature	e et	date d'acquisition des éléments céc	dés* Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée ③	* Amortis en fra	sements pratiqués anchise d'impôt ④	amorti	itres ssements*	Va	aleur résiduel ⑥	lle		
	1		•					<u>s</u>					
	2												
	3												
* su	4												
atio	5												
- Immobilisations *	6												
l l	7												
- III	8												
-	9												
	10												
	11												
	12	<u> </u>							** 1				
		B - PLUS-VALUES, MOI	NS-VALUES	Qu	alification	fiscale des plu		s-values réa	lisées	* Plus-val	lues		
		Prix de vente	Montant global de la plus value	Court terme			Long terme ①			taxable 19% (s à		
		7	ou de la moins-value	9	19%	15 % c	ou 12,8 %	0 %		11)	/		
	1												
	2												
	3												
*	4												
- Immobilisations *	5												
isati	6												
lobil	7												
<u> </u>	8												
<u> </u>	9												
	10												
	11												
	12												
	13	Fraction résiduelle de la provision spéc éléments cédés	ciale de réévaluation afférente aux	+									
	14	Amortissements irrégulièrement différ	és se rapportant aux éléments cédés	+									
	15	Amortissements afférents aux éléments bles par une disposition légale	s cédés mais exclus des charges déducti-	+									
	16		ptabilité et correspondant à la déduction les lois de 1966, 1968 et 1975, effective-	+									
nents	17	Provisions pour dépréciation des titres values à long terme devenues sans obje	relevant du régime des plus ou moins- et au cours de l'exercice										
- Autres éléments	18	Dotations de l'exercice aux comptes de relevant du régime des plus ou moins-v	provisions pour dépréciation des titres values à long terme										
- Autı	19	Divers (détail à donner sur une note an	nexe)*										
Ш	d	CADRE A : plus ou moins-value nette les lignes 1 à 19 de la colonne)	à court terme (total algébrique										
		CADRE B : plus ou moins-value nette des lignes 1 à 19 de la colonne)	à long terme (total algébrique	(A)			(B) on par taux			(C)			
I		CADRE C : autres plus-values taxable	2 à 19%			- (ventusti	on pair taux						

^{*} Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES Détail du poste "II-Autres éléments - Divers"

	Qua	lification fiscal	fication fiscale des plus ou moins-values réalisées Long terme P									
Autres éléments : divers	Court terme		Long terme	ong terme								
	Court terme	19%	15% ou 12,8%	0%	taxables à 19%							



AFFECTATION DES PLUS-VALUES À COURT TERME ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT

N° 2059-B-SD 2020

Désignation de l'entrep	orise : COMPAGNIE MINIERE DE BO	ULAN	GER		Fo	rmulaire dép	posé au titre de l'IR	EU		Néant	*
(à	A ÉLÉMENTS ASSUJE		S AU RÉGIME FISCAL at l'imposition est prise en					e B)			
	Origine		Montant net des plus-values		Monta érieur	ant ement	Montant compris dans le résultat			Montant restant à	
Plus-values réalisées	Imposition répartie		réalisées*	r	réinté	gré	de l'exercice		réintégrer		
au cours de	sur 3 ans (entreprises à l'IR)										
	sur 10 ans										
l'exercice	sur une durée différente (art.39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI))									
	TOTA	AL 1		M		t - nt (Mantanturana			1 t t	-44
	Imposition répartie		Montant net des plus-values réalisées à l'origine			t anté- réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercic		N	Iontant re à réintég	
	sur 3 ans au titre de	N-1 N-2									
	1	N-1									
	1	N-2									
Plus-values réalisées		N-3									
au cours des	Sur 10 ans ou sur une durée	N-4									
exercices antérieurs		N-5									
energies antenears	1 ter et 1 quater du CGI)	N-6									
	(à préciser) au titre de :	N-7									
		N-8									
		N-9									
	TOTA	L 2									
Plus-values de f	PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES ique ne comprend pas les plus-value fusion, d'apport partiel ou de scission ales soumises à l'impôt sur les sociétés seu	s affe	érentes aux biens non amo			taxées lors o		ion o ciété d	u d'app 'une act	ivité	étés)
_	e des plus-values et date usions ou des apports		Montant net des plus-values réalisées à l'origine			anté- réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice		М	ontant re à réintég	
	mor.	TAT									
	TOT	AL									



Désignation de l'entrep	rise : COMP	AGNIE MINIERE	E DE BOULANGER				Néant*
		Rappel de	la plus ou moins-value de	l'exercice relevant du taux	x de 15 % 0 ou 12,8 % 2 .		
A Entramicas soumises à l'im-	***				rance immobilières non cotée	s	
 Entreprises soumises à l'imp Entreprises soumises à l'imp 				219 I a sexies-0 bis du CG	GI) • . e revient est supérieur à 22,8 l	M€	
			I a sexies-0 du CGI) • .	ertains titles dont le prix de	e revient est superieur à 22,6 i	vi e	
	I - SUIVI [DES MOINS-\	/ALUES DES ENT	REPRISES SOUN	NISES À L'IMPÔT S	UR LE REVENU	J
Origine			ins-values 12,8 %	long terme	r les plus-values à e de l'exercice osables 2,8 %	moins	de des s-values 2,8 %
①			2		3		4
Moins-values nettes	N						_
	N-1						
	N-2						
Moins-values nettes à long terme	N-3						
subies au cours des	N-4						
dix exercices antérieurs	N-5						
(montants restant à	N-6						
déduire à la	N-7						
clôture du dernier	N-8						
exercice)	N-9						
	N-10						
	11.10						
II - SUIVI D	ES MOINS-	VALUES À L	ONG TERME DES	S ENTREPRISES	SOUMISES À L'IMP	ÔT SUR LES S	OCIÉTÉS*
			Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations	Solde des moins-values
Origine		À 19 %, 16,5% (1) ou à 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies -0 du CGI)	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies -0 bis du CGI)	À 15 % Ou À 16,5 % ⁽¹⁾	sur le résultat de l'exercice	à reporter col. ⑦=②+③+④-⑤-⑥
①		2	3	4	\$	6	7
Moins-values nettes	N						
	N-1						
	N-2						
Moins-values nettes à long terme	N-3						
subies au cours des	N-4						
dix exercices antérieurs	N-5						
(montants restant à	N-6						
déduire à la clôture du	N-7						
dernier	N-8						
exercice)	N-9						
	N-10						
(1) I as whise reships at less w		na tamas afférentes	avy titues de CDI estées in	amaaahlaa X 15mmât ayn laa .	sociétés relèvent du taux de 1	6 50/ (antiala 210 La de	CCD manufacture

Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

^{*} Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice $n^{\circ}2032$



RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES A LONG TERME RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : COMPAGNIE MINIERE DE BOULANGER										
SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N										
				Sous-comptes de la	réserve spéciale des plus-va	lues à long	terme			
			taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées	s à 19 %	taxées à 25 %		
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précéde		1								
Réserves figurant au bilan des so au cours de l'exercice	ociétés absorbées	2								
TOTAL (lignes 1 et 2)										
- donnant lieu à complément Prélèvements opérés d'impôt sur les sociétés		4								
- ne donna	ant pas lieu à complémen sur les sociétés	^t 5								
7	ΓΟΤΑL (lignes 4 et 5)	6								
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice	(ligne 3 - ligne 6)	7								
II RÉSERVE SPÉCIA	ALE DES PROVISIO	ONS P	OUR FLUCTU	JATION DES C	OURS* (5°, 6°, 7°	alinéas d	de l'art. 39-1	-5 ^e du CGI)		
montant de la réserve	réserve figurant au bil sociétés absorbées au c			montants préle	vés sur la réserve			t de la réserve		
à l'ouverture de l'exercice	l'année		donnant lieu à complément d'impôt ③		ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④		à la clôture de l'exercice			
				ı	i		l			

^{*} Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice $\,\,n\,^\circ$ 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : COMPAGNIE MINIERE DE BOULANGER			Néant	*
Exercice ouvert le : 01012019 et clos le : 31122019 Durée en nombre de	mois	1 2	1	
DECLARATION DES EFFECTIFS		<u> </u>		
Effectif moyen du personnel : *	YP			47
dont apprentis	YF			
dont handicapés	YG			
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL			
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE				
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE				
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA		8 469	9 295
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	ОК			
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OL			
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	ОТ			
TOTAL 1	OX		8 469	9 295
II - Autre produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée	ш			
Autres produits à reterm pour le calcul de la valeur ajoutée Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	ОН			381
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE			
	\vdash			
Subventions d'exploitation reçues Verieties des étables	OF		3′	2 761
Variation positive des stocks	OD			
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI XT			
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	\vdash		2.	2 1 4 1
TOTAL 2	OM		33	3 141
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée	_			
Achats	ON			0 076
Variation négative des stocks	OQ			4 459
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR		1 205	5 141
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	os		199	9 542
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	ΟZ			
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW			90
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU			
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9			
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OY		:	3 174
TOTAL 3	OJ		4 122	2 482
IV - Valeur ajoutée produite				
Calcul de la Valeur Ajoutée TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG		4 379	9 955
V - Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises	-			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)	SA		4 379	9 955
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD				
MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE, cocher la case EV				
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX			
Effectifs au sens de la CVAE *	EY			
Chiffre d'affaires du groupe économique	НХ			
Période de référence GY du GZ	au			
Date de cessation	HR			

⁽¹⁾ Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

^{*} Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.



COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

N° 2059-F-SD 2020

N° de dépôt	

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10% du capital de la société)

/	(1)		
		Néant	*

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 9 N° SIRET 3 0 3 1 9 5 1 9 2 0 0 0 3 2
DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE COMPAGNIE MINIERE DE BOULANGER
ADRESSE (voie) 1897 route de Montjoly
CODE POSTAL 97354 VILLE REMIRE MONTJOLY
VILLE VILLE
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entrepris 2 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4
I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :
Forme juridique SAS Dénomination GARROT-CHAILLAC
N° SIREN (si société établie en France) 3 1 0 3 8 0 8 1 1 9 6 Nb de parts ou actions 49994
Adresse: N° 145 Voie IMPASSE JOHN LOCK
Code Postal 34473 Commune PEROLS Pays FR
Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France)
Adresse: N° Voie
Code Postal Commune Pays
Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France)
Adresse: N° Voie
Code Postal Commune Pays
Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France)
Adresse: N° Voie
Code Postal Commune Pays
II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :
Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
Naissance : Date N° Département Commune Pays
Adresse: N° Voie
Code Postal Commune Pays
Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
Naissance : Date N° Département Commune Pays
Adresse: N° Voie
Code Postal Commune Pays

⁽¹⁾ Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

⁽²⁾ Indiquer: M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

^{*} Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice $\,n\,^{\circ}\,2032\,$

	$\overline{}$
(1	Q)
Ţ	\mathbf{o}_{I}

FILIALES ET PARTICIPATIONS

N° de dépôt	(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
	dont la société détient directement au moins 10% du capital)

(1) Néar	nt		
` '	ıt		

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE COMPAGNIE MINIERE DE BOULANGER
ADRESSE (voie) 1897 route de Montjoly
CODE POSTAL 97354 VILLE REMIRE MONTJOLY
VILLE THE TOTAL
NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5
Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France)
Adresse: N° Voie
Code Postal Commune Pays
Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France)
Adresse: N° Voie Code Postal Commune Pays
Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France)
Adresse: N° Voie
Code Postal Commune Pays
Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention %
Adresse: N° Voie
Code Postal Commune Pays
Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France)
Adresse: N° Voie
Code Postal Commune Pays
Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France)
Adresse: N° Voie
Code Postal Commune Pays
Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France)
Code Postal Commune Pays
Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France)
Adresse: N° Voie
Code Postal Commune Pays

⁽¹⁾ Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

^{*}Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice $\,$ n $^{\circ}$ 2032.

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES N° 2065-SD						
n rpôm gyp y	2020					
	LES SOCIÉTÉS					
Exercice ouver le	Régime simplifié d'imposition					
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe	Régime réel normal X					
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de	transport maritime) cocher la case					
	transport manume), cooner la case					
A IDENTIFICATION DE l'ENTREPRISE Désignation de la société :	Adresse du siège social :					
COMPAGNIE MINIERE DE BOULANGER	1897 1897 route de Montjoly					
1897 1897 route de Montjoly	97354 REMIRE MONTJOLY					
97354 REMIRE MONTJOLY Guyane	_					
SIRET 30319519200032						
Adresse du principal établissement :	Ancienne adresse en cas de changement :					
RÉGIME FISCAL DES GROUPES						
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent dé	poser cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	Palantiff and the language of the second of the second					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d	SIRET: 31038081100086					
145 IMPASSE JOHN LOCK 34473 PEROLS	SMC1. SESSON					
B ACTIVITE						
Activités exercées EXTRACTION OR	Si vous avez changé d'activité, cochez la case					
	cf. notice de la déclaration n°2065-SD)					
1 Résultat fiscal Bénéfice imposable à 33 1/3 % ou à 31% Bénéfice imposable à 28 %	Bénéfice imposable à 15 %					
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets					
	et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10% PV exonérées PV exonérées					
2 Plus-values PV à long terme imposables à 15% PV à lo	ong terme imposables à 19% (art. 238 quindecies)					
Autres PV imposables à 19% PV à le	ong termeimposables à 0%					
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou imp						
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies Jeunes entreprises innovan	Territoire entrepreneur					
Entreprise nouvelle, art. 44 septies Zone franche d'activité, art. 44 quaterdec	ia defense, art. 44 lendecies L					
Bassins urbains à dynamiser Zone de développeme (BUD), art.44 sexdecies prioritaire, art. 44 septdeci						
Société d'investissement Bénéfice ou déficit exonéré	Plus-values exonérées relevant du					
immobilier cotée (indiquer + ou - selon le cas)	taux de 15%					
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 24	4 quater W					
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)						
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à	•					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale concluterritoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet État, territo						
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS	(cf. notice de la déclaration n°2065-SD)					
Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %						
F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPOT DE						
1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 22.						
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'ident fiscale de l'entité désignée :						
3- Si vous êtes l'entreprise désignée pour le dépôt de la déclaration n°2258-SD par l	a société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre :					
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom et le numéro d'identification fiscale de la						
société tête de groupe						
G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE						
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :	Si oui, indication du logiciel utilisé Sage Nom et adresse du conseil :					
Trom of adioase an professionner de respettise comptable.	Hom of aurosso au conson .					
Tél :	Tél :					
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné :	Identité du déclarant :					
CGA Viseur conventionné N° d'agrément CGA	Date: 30062020 Lieu:					
	Qualité : Nom du signataire :					

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

N° 2065 bis-SD

		Al	NNEX	LL A	A LA DE	LCLAK	AIIC	JN N° 2005-8	Si dépos	é néant, cochez l	a case :	(2020)
H REPARTITION DES PR	ODUI	TS DES ACTION	S ET P	AR	TS SOCIA	LES, AIN	ISI QI	JE DES REVEN	NUS ASSI	MILES DIST	RIBUES	;
Montant global brut des distributions	(1)	payées par la société ell	e-même	a			payée	es par un établissement	chargé du serv	ice des titres b		
Montant des distributions correspond	Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)											
Montant des prêts, avances ou acompinterposées	otes cor	sentis aux associés, ac	ctionnaire	es et j	porteurs de p	oarts, soit di	recteme	nt, soit par personne	es	d		
Montant des distributions										e		
autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)										f		
										g		
										h		
Montant des revenus distribués éligit	oles à l'a	abattement de 40% pro	évu au 2°	du 3	3 de l'article	158 du CGI	(4)			i		
Montant des revenus distribués non é	ligibles	à l'abattement de 40%	prévu a	ıu 2°	du 3 de l'arti	icle 158 du	CGI			j		
Montant des revenus répartis (5)								7	Total (a à h	2)		
I REMUNERATIONS NET	TTES	VERSEES AUX I	ИЕМВІ	RES	DE CER	TAINES	SOCIE	TES (si ce cadr	e est insuffis	ant, joindre un e	état du mêr	ne modèle)
Nom, prénoms, domicile et qualité (ar	t. 48-3	à 6 ann. III au CGI) :	Pour le	L	associé, gé	rant ou non,	désigne	la période retenue po é col. 1, à titre de tra autres rémunérations	aitements, én	oluments, inder	nnités, rem	
- SARL - tous les associés ;			Nombre de parts sociales		Année au				es sommes ve			
 SCA - associés gérants ; SNC ou SCS - associés en nom ou 	comm:	andités :	appartena à chaque	nt	cours de laquelle le	à titre de traitem	ents	à titre de frais o de mission et			res que ceu	professionnels ix visés dans les
- SEP et sté de copropriétaires de na		•	associé e toute pro priété ou e	-	versement a été effectué	émolumer et indemn propreme	mnités	Indemnités	Rembo		nnités	nes 5 et 6 Rembour-
coparticipants.			usufruit 2		3	dits 4		forfaitaires 5	semen 6	ts forfa	itaires	sements 8
J DIVERS								•		!		
* NOM ET ADRESSE DU PR	OPRI	ÉTAIRE DU FON	DS (e	n ca	as de géra	nce libre)					
* ADRESSES DES AUTRES	ETAE	BLISSEMENTS (Si ce c	adre	est insuf	fisant, joi	ndre u	n état du même	modèle)			
K CADRE NE CONCERNA	ANT C	QUE LES ENTRE	PRISE	S P	LACEES	SOUS LE	REG	IME SIMPLIFIE	D'IMPOS	SITION		
	REMU	JNERATIONS						MOINS-VALUE			/POSEE	S A 15%
Montant brut des salaires, abstraction DSN et versées aux apprentis sous co			dans les			<u>_</u>		estant à reporter à				

MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice MVLT réalisée au cours de l'exercice

MVLT restant à reporter

Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)

Formulaire obligatoire

(article 261 B du Code général des impôts) DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2036 bis-SD

Timbre à date du service

DÉCLARATION COMPLÉMENTAIRE DES SOCIÉTÉS DE MOYENS QUI ONT OPTÉ POUR L'IMPOSITION D'APRÈS LEUR BÉNÉFICE RÉEL ET GROUPEMENTS ASSIMILÉS

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Sociétés et groupements ayant pour objet de permettre à leurs membres l'utilisation commune de moyens nécessaires à l'exercice de leur profession.

EXERCICE OUVERT LE	01012019	ET CLOS LE	31122019						
DÉSIGNATION DE LA SOCIÉTÉ (dénomination et forme) ATTENTION: toutes les entreprises ont désormais l'obligation de déposer leur déclaration de résultats et les annexes par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du code général des impôts. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr.									
Adresse de la direct	ion	Ancienne	adresse en cas de changement						
Société anonyme COMPAGNIE M	IINIERE DE BOULANGER								
1897 1897 route de Montjo	ply								
97354 REMIRE MONTJOLY									

La présente déclaration complémentaire, souscrite en un seul exemplaire, doit être jointe à la déclaration de résultat des sociétés et groupements soumis aux dispositions de l'article 261 B du code général des impôts qui exonère de la T.V.A., sous certaines conditions, les remboursements exacts de frais effectués par les membres de ces sociétés en contrepartie de services qui leur sont rendus et qui concourent directement et exclusivement à la réalisation de leurs opérations professionnelles exonérées de T.V.A. ou placées hors du champ d'application de cette taxe.

Elle ne dispense pas les personnes morales effectuant des opérations taxables de souscrire au service des impôts des entreprises les déclarations de chiffre d'affaires habituelles.

Les dépenses à répartir sont les dépenses communes effectuées par la société en vue de mettre à la disposition de ses membres les moyens nécessaires à l'exercice de leur profession. Elles ne comprennent pas les dépenses particulières des associés telles que les cotisations personnelles, les frais de déplacements... Il convient d'isoler et de distinguer (en les soulignant d'un trait) les dépenses communes dont le remboursement est exonéré de T.V.A., à savoir : les dépenses correspondant uniquement à des prestations de services qui concourent directement et exclusivement à la réalisation d'opérations professionnelles exonérées de T.V.A. ou placées hors du champ d'application de cette taxe.

La répartition des dépenses communes entre les associés doit se faire en imputant à chacun le coût exact des achats, fournitures ou services le concernant et en répartissant de la même manière les amortissements régulièrement comptabilisés.

Des précisions concernant les différentes colonnes sont données ci-après :

- colonne 1 : nombre de parts détenues par associé dans la société.
- colonne 3 : fournitures et produits achetés pour le compte des associés, dépenses de chauffage, eau, gaz, électricité, fournitures de bureau, ainsi que les dépenses d'acquisition de petits matériels et outillages et matériels et mobiliers de bureau et logiciel d'une valeur unitaire inférieure à 500 euros hors taxes.
- colonne 8 : primes d'assurances, frais de documentation, frais de personnel intérimaire, honoraires et commissions, frais postaux et frais de télécommunications, services bancaires et autres charges externes,
- colonne 9 : impôts professionnels établis au nom de la société (taxe foncière sur les propriétés bâties, taxe sur les salaires, droits d'enregistrement et de timbre).
- colonne 10 : rémunérations du personnel, y compris les charges sociales salariales,
- colonne 13 : intérêts de prêts contractés pour les besoins de l'entreprise,
- colonne 15 : le total global de cette colonne doit correspondre au total des dépenses réparties entre les associés et remboursées par eux, que ce remboursement soit réalisé par versement direct ou inscription à un compte courant.

Arrondis fiscaux: Ne pas porter de centimes, l'arrondissement s'effectue à l'unité la plus proche, les fractions d'euro inférieures à 0,50 sont négligées, celles supérieures ou égales à 0,50 sont comptées pour 1.

Les dispositions des articles 39 et 40 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée par la loi n° 2004-801 du 6 août 2004, garantissent les droits de

es personnes physiques à regard des traitements des données à caractère personner.				
	A ,1	e	30062020	
	Signature,			
	Nom et qualité du signataire			

Les montants sont arrondis à l'euro le plus proche, explications au recto. ÉTAT DÉTAILLÉ DES DÉPENSES RÉPARTIES ENTRE LES ASSOCIÉS RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES ASSOCIÉS CHARGES EXTERNES CHARGES DE PERSONNEL Dépenses Impôts NOM, PRÉNOMS communes Nombre Rémunérations taxes Charges Locations Charges Entretien Charges de Amort-Total Transports Autres dont le PROFESSION de Sécurité remboursemobilières locatives de charges financières issements par associé Salaires et Congés LIEU PRINCIPAL D'EXERCICE Achats parts versements ment est réparations Sociale et de et de biens externes appointpayés exonéré de DE LA PROFESSION assimilés Prévoyance immobilières copropriété TVA ements 2 3 4 6 10 11 12 13 14 15 1 REPORTS ÉVENTUELS..... ← TOTAL PAR COLONNE → Si le nombre de cadres est insuffisant joindre un état de même modèle et reporter les totaux dans le dernier des cadres ci-dessus.